

En Angleterre, en 1804, George III congédie autocratiquement Pitt à cause de son bill d'émancipation des catholiques. Au mois d'août de la même année, Bourdages, l'ancien condisciple de Bédard, est élu député de Richelieu. Dès lors, les deux finissants de 1784 deviennent d'inséparables frères d'armes. Les luttes qu'ils soutinrent furent vraiment glorieuses. Leur vaillance et leur patriotisme ont auréolé leur front de la gloire la plus pure. Précurseurs injustement oubliés, ils ont écrit aux premières pages de nos annales parlementaires une merveilleuse épopée. Le bronze devrait éterniser leurs sacrifices en un monument qui célèbrerait dignement leur double souvenir. Aucun peuple n'eût des défenseurs plus héroïques. En ignorant leur mémoire sacrée, nous commettrions envers notre race un acte stupide d'ingratitude imméritée.

Au cours de la session de 1805, fut passée cette fameuse loi des prisons qui alluma ici une lutte des plus acrimonieuses entre les deux éléments de notre population. Le 22 novembre 1806, au milieu de cette polémique violente, paraît le premier numéro du *Canadien*. Bédard donnait ainsi à notre race son premier organe. Son journal ne devait vivre que trois ans et demi, mais : « Il marque, dit Garneau, l'ère de la liberté de la presse au Canada. L'impulsion qu'il a donnée aux idées constitutionnelles fut telle qu'à ce titre son nom mérite d'être placé à la tête de l'histoire de la presse en ce pays. »¹

Le *Canadien* naissait à un moment critique. La guerre de races faisait rage au Canada. « Cette province, lisait-on dans les colonnes du *Mercury* de Québec, est déjà trop française pour une colonie britannique. Depuis quarante-sept ans que nous la possédons, il est juste qu'elle

¹ Garneau : *Histoire du Canada*, (2e éd.), vol. III, p. 112.